Nations Unies S/PV.4093



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4093e séance

Vendredi 28 janvier 2000, à 12 h 20

New York

Président :	M. Holbrooke	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Argentine	M. Listre
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Vamos-Goldman
	Chine	M. Shen Guofang
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Teixeira da Silva
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Mali	M. Keita
	Malaisie	M. Mohammad Kamal
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Hamer
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2000/5)

00-26661 (F)

La séance est ouverte à 12 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

Note du Secrétaire général (S/2000/5)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant passer à l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Dans une lettre datée du 16 novembre 1999, adressée au Secrétaire général, le Premier Ministre de Tuvalu a demandé l'admission de son pays à l'Organisation des Nations Unies. Cette lettre a été distribuée sous la cote S/2000/5.

Conformément aux dispositions de l'article 59 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à moins que le Conseil n'en décide autrement, le Président du Conseil renvoie la demande d'admission à l'examen du Comité d'admission de nouveaux Membres. En conséquence, si je n'entends pas de proposition contraire, je vais renvoyer la demande d'admission de Tuvalu au Comité d'admission de nouveaux Membres pour qu'il l'examine et fasse rapport à ce sujet.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Je propose que le Comité d'admission de nouveaux Membres se réunisse aujourd'hui, le 28 janvier, à 15 h 30 dans la salle de conférence 7 pour examiner la demande d'admission de Tuvalu à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 12 h 25.